



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 06 JUILLET 2020
RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 6 DI LUGLIU DI U 2020

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
RAPORTU DI A PRESIDENTE

Objet : Schéma régional cyclotourisme porté par l'ATC.
Ughjettu : Schema regionale veloturisimu purtatu da l'ATC.

PRÉAMBULE :



L'Agence du Tourisme de la Corse a inscrit parmi les principes généraux de sa feuille de route 2018-2021 :

« - La conciliation d'une croissance touristique et de la protection de la ressource dans un territoire fragile.

- Le positionnement différencié de la destination Corse dans son environnement concurrentiel en tant que destination préservée, d'île verte en Méditerranée. »

Ces objectifs stratégiques doivent conduire un certain nombre d'actions parmi lesquelles se trouve la pratique cyclo-touristique entre autres formes de « slow tourisme » respectueux de l'environnement, désaisonnalisant et apte à une meilleure diffusion des flux sur le territoire.

I/ ETAT DES LIEUX

Le cyclotourisme en France représente 9 millions de séjours¹ au cours desquels les touristes ont pratiqué une activité liée au vélo ou au VTT, générant un chiffre d'affaire de 2 milliards d'euros. Le vélo est de plus en plus considéré comme une pratique de masse, à la fois sportive, touristique et de loisirs : 14 millions de Français déclarent avoir pratiqué le vélo au moins une fois au cours des 12 derniers mois, pendant les vacances ou en dehors de la période des vacances.

Les clientèles internationales du tourisme à vélo représentent entre un quart et un tiers des clientèles et sont en majorité originaires d'Europe du Nord. Une enquête dédiée a été menée auprès des deux premiers marchés émetteurs : l'Allemagne et les Pays-Bas². Les taux de pratique du vélo comme activité principale au cours d'un séjour touristique sont élevés pour les ressortissants de chacun des deux pays : 12% des Allemands et 10% des Néerlandais ont déclaré avoir réalisé un séjour touristique ayant pour activité principale le vélo au cours de ces cinq dernières années, avec une forte corrélation entre la pratique du vélo au quotidien (déplacement et/ou loisirs) et la réalisation d'un séjour touristique ayant pour activité principale le vélo.

Avec son climat méditerranéen et ses reliefs, la Corse a tout pour attirer les cyclistes à la recherche d'un terrain de découverte entre mer et montagne.

La Corse commence à mesurer ce que l'apport de cette clientèle pourrait lui procurer lorsque l'on sait que la dépense moyenne d'un cyclotouriste itinérant est de 75 €³ par jour et par personne.

¹ « Baromètre du tourisme à vélo en France - Edition 2017 », Direction Générale des Entreprises - Comité National du Tourisme à Vélo, juin 2017.

² Enquête Atout France 2016 : enquête on-line menée au mois de décembre 2016 auprès d'un échantillon représentatif de la population de chaque pays (environ 1 000 personnes par pays)

³ Source : Accueil Vélo 2019



Il importe désormais d'organiser cette offre sur un double registre :

Côté institutionnel, il convient de définir et de structurer des itinéraires phares comme cela est actuellement en cours avec notamment la Grande Traversée de la Corse à vélo, la GT 20, ainsi que l'itinéraire transfrontalier INTENSE, qui proposent de traverser l'île dans sa longueur, de Bastia à Bunifaziu, en passant par l'intérieur ou par le littoral ouest et enfin avec l'itinéraire cyclable inscrit au PADDUC suivant l'axe Bastia-Bunifaziu par la côte Est ;

- Côté privé, il convient de structurer l'offre en termes de prestations de services aux clientèles, que ce soit au niveau des hébergements et des loueurs de vélos mais aussi au niveau des sites de visites ou de loisirs ainsi que des offices de tourisme. L'objectif, à court terme, est le déploiement de la marque « Accueil vélo en Corse », qui est le référentiel de qualité au service des touristes à vélo.

II/ LES ITINERAIRES STRUCTURANTS REGIONAUX CONSTITUTIFS DU SCHEMA REGIONAL

La « *Feuille de route de l'ATC 2018-2021* » validée par l'Assemblée de Corse en avril 2018 a inscrit dans ses priorités le développement d'un plan vélo.

En étroite collaboration avec l'AUE qui œuvre avec les territoires pour la mise en œuvre de plans de déplacement doux, l'ATC a retenu trois itinéraires cyclo-touristiques qu'il semble à ce jour pertinent de structurer.

Ces itinéraires d'intérêt régional constitueront l'armature principale de la Corse en termes de cyclotourisme, armature sur laquelle des boucles locales viendront se connecter et permettront ainsi un maillage intéressant du territoire.

Les itinéraires retenus sont les suivants :

- **Grande Traversée de la Corse à vélo, GT20** : dévoilé et mis à l'honneur à l'occasion du salon « *Destination nature* » en mars dernier à Paris, cet itinéraire permettra de découvrir la Corse de l'intérieur en parcourant une diagonale Nord/Sud que l'on pourra pratiquer dans les deux sens en traversant des sites emblématiques sur un parcours de 600 km composé de 12 étapes : de Bastia à Bunifaziu en passant par le Cap Corse, la Balagna, Portu et son site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le col de Verghju, Corti, Ghisoni, Zicavu, Zonza.

C'est un parcours qui s'adresse à une large cible de pratiquants du vélo : sportifs confirmés ou occasionnels utilisant essentiellement des vélos de route ou des vélos à assistance électrique (VAE).

- **Itinéraire transfrontalier INTENSE** : cet itinéraire européen transfrontalier (Corse, PACA, Ligurie, Toscane, Sardaigne) a été conçu dans le cadre d'un projet de coopération. Il correspond à un profil cyclo-sportif expérimenté, il dessert des lieux phares du territoire depuis Bastia jusqu'à Bunifaziu en parcourant la côte Ouest.

Il emprunte essentiellement des routes existantes sous forme de partage de voirie (64% du linéaire) ou de bandes cyclables (13%). A court terme, un itinéraire pourrait être réalisé pour un budget de 4 M€ permettant un premier degré de sécurisation.



- Itinéraire PADDUC Plaine Orientale : la valorisation de l'ancienne voie ferrée sous forme de voie verte pourrait permettre de relier Bastia à Bunifaziu. Cet itinéraire plat et très sécurisé serait très accessible et correspondrait à un public familial éventuellement itinérant. La largeur de l'emprise d'environ 10m, permettrait d'envisager la cohabitation d'une voie verte et d'une voie ferrée unique au gabarit Tram-Train. Par ailleurs, son aménagement à court terme permettrait de protéger les emprises foncières restantes en vue de la future voie ferrée qui pourrait être reconstruite en parallèle. Sa réalisation serait plus longue que l'itinéraire Ouest, mais elle a déjà commencé avec des travaux en cours en Costa Verde (6,5 km) et à U Sulaghju. On constate que de nombreuses collectivités locales se sont appropriées ce projet d'enjeu régional et comptent le mettre en œuvre. Son coût est estimé a priori entre 10 et 34 M€ ; des études permettant d'affiner cette évaluation.

III/ PRINCIPES DIRECTEURS DU SCHEMA REGIONAL CYCLO-TOURISTIQUE

L'ATC a souhaité doter la Collectivité de Corse d'un schéma régional cyclo-touristique pour les raisons suivantes :

1. Fixer des priorités territoriales d'aménagements cyclables pour les services routiers de la Collectivité de Corse et pour les autres collectivités qui pourront ainsi s'appuyer sur un document de référence. L'instruction interministérielle du 31/12/2002 relative à la prise en compte des cyclistes dans les aménagements de voirie sur le réseau routier national énonce en préambule qu'« *il est désormais nécessaire que toutes les études de voirie prennent en compte la dimension cyclable, soit pour l'intégrer, soit pour préserver l'avenir, soit pour y renoncer mais en pleine connaissance de cause* » ;
2. Mobiliser des financements tels que le fonds vélo géré par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) présenté en septembre 2018 et qui permettent aux collectivités d'accélérer et d'amplifier la création d'axes cyclables structurant sur les territoires.

Au-delà, comme tout schéma, celui-ci permettra de se doter d'une vision d'ensemble afin d'éviter une politique qui serait constituée de tronçons successifs générateurs de déperditions en termes d'homogénéité de l'ensemble.

L'objectif final reste le développement d'un tourisme diffus de découverte sur toute la Corse, facteur de retombées économiques locales importantes et, particulièrement, dans les lieux accueillant peu de visiteurs. Cet objectif sera facilité par l'existence d'un réseau cyclable adapté autant aux excursions à la journée qu'à l'itinérance, grâce à cette armature d'itinéraires cohérents et fonctionnels.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Annexe cartographique

